



*Participez nombreuses et nombreux aux initiatives du SNUipp-FSU !*

---



***Cliquez ici pour adhérer en ligne***

**Téléchargez le bulletin d'adhésion ici**

## **2018-2019 - Lettre du SNUipp-FSU n°10**

**Sommaire :** Postes, Sortie, Paritarisme, Direction, Evas, Hors de France, Réunions syndicales, Colloque, Stage, Atsem, Action sociale.

---



### **Suppressions de postes : nouvelle dégradation pour les élèves comme pour les personnels !**

Le gouvernement prépare son budget dans le cadre de son orientation de baisse des dépenses publiques. Cela se traduit par des baisses de budgets et des suppressions de postes dans toute la Fonction publique. A l'Éducation Nationale, **ce sont 1 400 postes d'enseignant-es et 400 postes d'administratifs** qui seraient supprimés.

**Lire la suite**

---



## **Sortie des élèves à Nice : un beau mesclun !**

Fondé sur des informations erronées concernant la surveillance de la sortie des élèves, le protocole co-signé Ville de Nice et IA 06 crée la confusion. Le SNUipp-FSU demande un rectificatif. Fondé sur des informations erronées concernant la surveillance de la sortie des élèves, le protocole co-signé Ville de Nice et IA 06 crée la confusion.

**Le SNUipp-FSU demande un rectificatif.**

En étendant à l'école élémentaire des dispositions réglementaires propres à l'école maternelle, la note censée éclaircir les modalités de transition entre les temps scolaire et périscolaire provoque de nombreuses interrogations dans les écoles élémentaires niçoises. La caution donnée par l'IA et la diffusion du texte via la lettre hebdomadaire de la DSDEN du 5 septembre semblent conférer à ce texte toutes les apparences d'un cadre réglementaire incontestable. Et pourtant...

**Lire la suite**

**Courrier du SNUipp-FSU 06 à l'IA**

**Egalement courrier du SNUipp-FSU 06 sur "Grandir en culture" Ville de Nice**

---



## Pétition pour le respect de nos droits : PAS TOUCHE AUX CAPD !

Alors que le gouvernement envisage ni plus ni moins que de vider les commissions paritaires de leurs attributions et de supprimer les CHSCT, la pétition de la FSU et du SNUipp pour la défense des droits de tous les personnels a déjà recueilli près de 27 000 signatures.

Mouvement, promotions, temps partiels, disponibilité, listes d'aptitudes, départs en formation continue... autant d'opérations administratives qui rythment la vie professionnelle et familiale de tous les enseignants et qui sont aujourd'hui placées sous le contrôle attentif de leurs élus du personnel. Or, sous couvert d'un fonctionnement des instances jugé trop lourd, le gouvernement vient de mettre sur la table un projet de réforme qui signe la fin du paritarisme dans la fonction publique et donc à l'Éducation nationale.

[Lire la suite et signer la pétition ici](#)

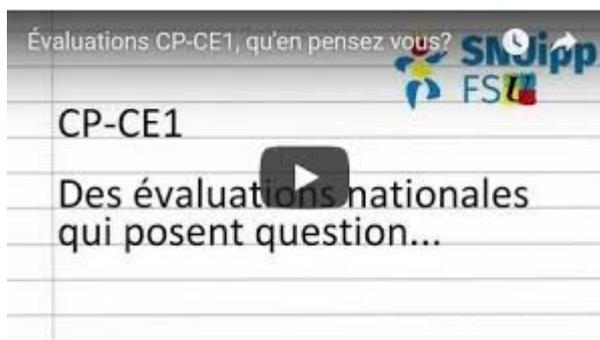


## Direction d'école : donnez votre avis !

La direction d'école est au centre de toutes les attentions et avec elle, plus globalement, la transformation du système éducatif dans le 1er degré.

Des discussions sur les évolutions de la direction sont à l'agenda du ministre pour 2019 et à l'occasion des **États généraux de la direction d'école le 27 septembre**, le SNUipp-FSU lance une enquête flash auprès de l'ensemble de la profession.

[Remplir l'enquête en ligne ici](#)



## Évaluations : l'échec programmé !

Alors que le ministre généralise à cette rentrée les évaluations à différents niveaux de la scolarité, le dévoilement du contenu des tests des CP et CE1 est très inquiétant. En ne respectant pas les apprentissages réels des élèves issus des programmes de maternelle de 2015 et de cycle 2 de 2016, ces évaluations placeront artificiellement la majorité d'entre eux en situation d'échec et de stress important.

[Lire la suite](#)

[Le dossier complet du SNUipp et les outils syndicaux ici \(argumentaires, motions, lettre aux parents ...\)](#)

**Les motions de conseils des maîtres sont à renvoyer à la section.**



### Le Ministre répond au SNUipp-FSU

Justifiant et argumentant du bien-fondé de ces évaluations, il n'apporte que des réponses très vagues sur le fond, sur la dépossession des collègues, sur l'instrumentalisation possible et le risque de remédiations adossées aux partis pris ministériels.

**En revanche, il reconnaît officiellement la charge de travail importante lors de la saisie que nous avons aussi mise en évidence en repoussant la date de saisie au 12 octobre et en permettant de récupérer 5 heures sur les APC.**

[Lire la lettre de Blanquer au SNUipp-FSU](#)

---



## **Postes à l'étranger, recrutements rentrée 2019 : Postes d'expatriés AEFE**

Les collègues du premier degré qui souhaitent postuler à un poste d'expatrié (directeur ou formateur) à l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger (AEFE) doivent saisir leur dossier avant ce 24 septembre. **Le secteur Hors de France du SNUipp-FSU (HDF) conseille les candidats au cours du processus de recrutement.**

Dans le premier degré, les postes d'expatriés sont réservés aux fonctions de directeur d'école, de conseiller pédagogique, maître formateur. L'expatriation est donc liée à des missions particulières et non plus seulement à la mobilité.

### **Calendrier pour candidater :**

Du 6 au 24 septembre 2018 inclus : Saisie en ligne du dossier de candidature et des vœux sur le site internet de l'A.E.F.E.

28 septembre 2018 : Date limite indicative de remise du dossier au supérieur hiérarchique

4 octobre 2018 : Date limite d'envoi des dossiers munis des avis hiérarchiques au bureau de recrutement de l'AEFE

7 janvier 2019 : Groupe de travail sur le recrutement

Le SNUipp HDF siège à ce groupe de travail et veille à une équité de traitement de dossiers avant les convocations des collègues aux entretiens.

### **Pour tout complément d'information**

Voir le site : <https://www.snuipp.fr/Enseigner-a-l-AEFE>

**OU** écrire au secteur Hors de France du SNUipp-FSU = [hdf@snuipp.fr](mailto:hdf@snuipp.fr)

**26 février 2019 : Commission de recrutement (CCPC)** des personnels du 1er degré (directeurs, EMFE, CPAIEN)

Le SNUipp HDF, majoritaire (4 sièges sur 5), veille à la transparence du recrutement et interroge l'administration sur ses choix.

À l'issue de la CCPC, le SNUipp HDF informe les candidats dont il suit les dossiers.

---

---



## Toutes les dates et lieux des réunions ici

### INSCRIPTIONS pour les **RÉUNIONS d'INFORMATION SYNDICALE:** comment faire ?

Informez juste votre IEN en amont (48h avant au moins) de votre participation à la réunion en précisant la date et le lieu.

**Modèle de courrier IEN :** [ici](#)

Chaque collègue peut aller à la réunion qu'il veut sur l'ensemble du département.

\* Pour rappel chaque collègue a droit à 2 demi-journées d'information syndicale hors temps de travail sur l'année.

Ce temps de réunion (6 heures) peut être dès lors **recupéré sur les 108 heures** hormis APC (concertations pédagogiques) **OU sur la "Journée de solidarité"**

\* Chaque collègue a également droit à 3 heures d'information syndicale sur le temps de travail.

**IMPORTANT :** pour les réunions hors temps de travail (les Vendredis soir, Samedis ou mercredis) vous pourrez récupérer les réunions sur l'ensemble des 108 heures sauf APC (concertations pédagogiques notamment) ou sur la journée de solidarité.

---



## **Colloque SNUipp-FSU**

**JEUDI 15 Novembre :** " Ensemble reprenons la main sur notre métier " à l'UFR Staps à NICE - **8h30/16h30**

**En présence de Jacques Bernardin président du GFEN (groupe français d'éducation nouvelle) et docteur en sciences de l'éducation,  
de Francette Popineau Secrétaire générale du SNUipp-FSU.**

Le GFEN (Groupe Français d'Education Nouvelle) est un mouvement de recherche et de formation en éducation. Son pari philosophique du « Tous capables » postule que chaque enfant a des capacités immenses pour comprendre et créer. Il récuse les critères usuels de réussite et d'échec. La réussite de tous passe par le refus d'une idéologie de la méritocratie, la création de conditions d'une égalité réelle contre « l'égalité des chances », la lutte contre le retour de l'idéologie des dons et du handicap socioculturel et l'individualisation à outrance.

Prévenir le SNUipp de votre participation par mail : [snu06@snuipp.fr](mailto:snu06@snuipp.fr)

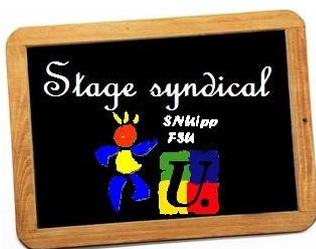
**Courrier à l'IEN dernier délai avant le 15 octobre**

- **COPIE au SNUipp-FSU : [TOUT EST ICI](#)**

**Quelques liens pour découvrir ce que défend le GFEN :**  
[Formation et métier](#)

[Savoirs et apprentissages](#)  
[Accueil site GFEN](#)

---



**MARDI 6 novembre** : Réforme des retraites prévue par le gouvernement et informations sur la préparation de sa retraite.

**Au siège du SNUipp-FSU de 8h30 à 16h30**

Présence d'un secrétaire national du SNUipp-FSU.

**Courrier à l'IEN dernier délai avant le 6 octobre**

+ COPIE au SNUipp-FSU : **TOUT EST ICI**

---



La FSU Territoriale et la FSU06 organisent une session de formation pour les ATSEM ou faisant fonction d'ATSEM, syndiqué-es ou non syndiqué-es le jeudi 11 octobre 2018 de 9h à 16h dans les locaux de la FSU06 au 264 boulevard de la Madeleine à Nice.

Les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) qui travaillent auprès des enseignants ont vu leur rôle évoluer et le nombre de leurs missions éducatives fortement augmenter depuis la réforme des rythmes scolaires en 2013 et les modifications de leur cadre d'emploi.

[Lire la suite](#)

---



**Guide des prestations sociales 2018**  
**Tout est ici**

---



## SNUipp FSU Alpes Maritimes sur Facebook



**CALCULEZ votre retraite:** <http://www.snuipp.fr/Calculez-votre-retraite,10078>

**PROLONGER SON ACTIVITÉ APRÈS LA LIMITE D'ÂGE : ATTENTION !**  
Pour les ex-instituts devenus PE (avec au moins 15 ans de service d'instituteurs, conserver "le bénéfice de la limite d'âge" (60 à 62 ans selon la date de naissance) des actifs pour le calcul de leur pension est important. En cas de carrière incomplète et donc de possible décote, cela permet de bénéficier de l'âge d'annulation de la décote des actifs et non de celui des sédentaires, ce qui est plus avantageux. Il faut formuler sa demande auprès de l'IA au moins 6 mois avant d'atteindre la limite d'âge.

**Lire la suite et modèle de lettre**

**SNUipp-Fsu 06 :** <http://06.snuipp.fr> -  
Mail : [snu06@snuipp.fr](mailto:snu06@snuipp.fr)

Adresse : 34 avenue du docteur Ménard 06 000 Nice  
Tél : 04 92 00 02 00 - Fax : 04 93 35 75 52

SNUipp National : <http://www.snuipp.fr>

Pour ne plus recevoir de mails de cette liste , cliquez sur le lien ci-dessous et saisissez votre adresse e-mail : [http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06\\_infos](http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06_infos)

